

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RUE BERTOLA POUR LE SCOOP MUSIC TOUR

La ville de Valserhône met à disposition, une partie de la rue Bertola, pour des commerçants souhaitant occuper le domaine public.

La mairie recherche des stands uniquement pour de la restauration et/ou boisson. Les ventes de jouets seront interdites (car les jouets ne seront pas acceptés dans l'espace concert).

Clôture de l'appel à candidature : le **jeudi 29 juin 2023** à 16h00

NB : Jusqu'à 16H en cas de dépôt sur place. En cas d'envoi postal, la date de réception fait foi et non le cachet de la poste

1. Dénomination et adresse de la collectivité :

Ville de Valserhône
34 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine
01200 VALSERHÔNE Cedex

2. Service en charge de l'appel à candidature : Service foncier

3. Cadre juridique :

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L. 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), la collectivité procède à une publicité préalable à la délivrance du titre, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

L'occupation est temporaire, précaire et révocable. Elle n'est pas constitutive de droits réels.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention d'occupation temporaire du domaine public.

4. Objet de l'appel à candidature :

Lieux de l'utilisation : une partie de la rue Bertola. Installation du stand le 12 juillet 2023 avant 12h.

Nature de l'activité proposée : **vente de restauration et boisson à emporter.**

La vente de jouets est interdites.

Durée de l'occupation : **mercredi 12 juillet 2023 à 12h au mercredi 12 juillet 2023 à 00h.** (des précisions seront apportées pour l'emplacement exacte et les heures précises d'installation et de rangement).

Caractéristiques essentielles :

- le commerçant doit être **autonome en eau et électricité,**
- le commerçants doit prévoir un revêtement pour protéger le sol,
- les gobelets en plastiques sont interdits – obligations de servir la boisson dans des écocup,
- il ne sera pas autorisé de laisser ses déchets sur place, il devra repartir avec,

- les bouteilles de gaz sont interdites,
- les engins motorisés sont interdits,

5. Modalités de dépôt des dossiers de candidature :

Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, ou par mail à l'adresse awanwestwinkel@valserhone.fr *au plus tard pour le jeudi 29 juin 2023 à 16h00*, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- La liste des produits mis en vente ainsi que les tarifs appliqués,
- Le nombre de mètre linéaire et mètre carré du stand,
- Une photocopie de l'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois) ;
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant
- L'expérience professionnelle

Le dossier de candidature devra être adressé à :

**Service commande publique
34 Rue de la République
BP 618
Bellegarde-sur-Valserine
01200 VALSERHÔNE**

Il pourra aussi être déposé à la même adresse contre récépissé au service foncier ou envoyer par mail à l'adresse awanwestwinkel@valserhone.fr, un mail contenant un récépissé sera envoyé. Sans la réception de ce récépissé, contacter le service foncier pour vous assurer de la réception de votre candidature.

Qu'il soit envoyé ou déposé, le dossier de candidature sera inséré dans une enveloppe cachetée portant la mention « **NE PAS OUVRIR** » et « **Candidature - appel à candidature pour l'occupation du domaine public rue Bertola** ».

Dès la publication du présent avis, les candidats sont invités à faire part de leur déclaration de candidature, en précisant leurs coordonnées.

6. Redevance

Conformément au CGPPP, cette occupation donne lieu au versement d'une redevance **d'un montant de 50 euro par emplacement**.

7. Renseignements complémentaires :

Les candidats peuvent demander à la Ville de Valserhône des compléments d'informations jusqu'au **29 juin 2023** à 16h00, exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : « awanwestwinkel@valserhone.fr », en mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à candidature « Appel à candidature 2023 – Occupation de la place Charles de Gaulle ».